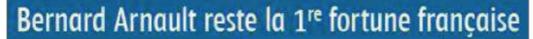


REVUE DE PRESSE Mercredi 06 mars 2019



L'infographie







66,9

LVMH

fortune mondiale

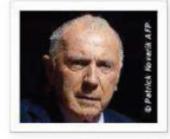
Françoise Bettencourt Meyers



Fortune estimée à ...

L'OREAL 43,4 milliards €

François Pinault



Fortune estimée à ... KERING 26,1 milliards &

Le classement des milliardaires Forbes est fondé sur l'estimation de leur fortune en février. Source: Forbes INFOGRAPHIE CL

Le PDG du géant mondial du luxe LVMH, Bernard Arnault, reste la quatrième fortune planétaire et le Français le plus riche de l'Hexagone avec une fortune estimée à 66,9 milliards d'euros soit une hausse de 3,5 milliards par rapport à l'an passé, selon le palmarès Forbes publié hier. Dans le classement français, il devance, comme l'an dernier, l'héritière de L'Oréal. Françoise Bettencourt Meyers, qui reprend «le titre honorifique de femme la plus riche du monde» avec une fortune de 43,4 milliards d'euros (15° au rang mondial). Elle figure parmi les cinq femmes, toutes héritières, (Marie Besnier-Beauvalot, Carrie Perrodo, Anne Beaufour et Marie-Hélène Dassault), membres de la caste des milliardaires français. Sur la troisième marche du podium, François Pinault, à la tête de Kering, rival de LVMH, a vu sa fortune estimée croître de près de 12 % en un an à 26,1 milliards d'euros.

Une voix pour les enfants maltraités

Lénaëlle SIMON I.simon@charentelibre.fr

es enfants attachés à leur lit, posés sur des seaux pour faire leurs besoins, à qui l'on donne des «claques punitives», une jeune fille retrouvée comateuse dans son vomi et qui meurt deux jours plus tard, etc. Le livre de Céline Boussié «Les enfants du silence» publié le 13 février (Harper-Collins) tord le ventre. L'ex-aide médico-psychologique (AMP) de l'institut médico-éducatif de Moussaron (Gers) est la première lanceuse d'alerte à avoir été relaxée par la justice en 2017 après avoir été poursuivie en diffamation pour avoir dénoncé dans la presse des actes de maltraitance envers des enfants et jeunes adultes polyhandicapés du centre où elle exerçait entre 2008 et 2014. Elle à Angoulême vendredi (1).

On emmènera cette histoire à la Cour européenne des droits de l'homme.

Avez-vous d'emblée remarqué les maltraitances?

Céline Boussié. Cela s'est fait petit à petit. J'ai commencé par constater que les robinets n'étaient pas adaptés, qu'ils pouvaient brûler les jambes des enfants. Que les enfants n'étaient pas hydratés. On me répondait que l'eau utilisée pour rincer les tubulures des sondes gastriques les hydratait. À l'époque, je suivais ma formation d'AMP, je voyais la différence entre ce qu'on m'enseignait et la réalité. Et puis il y a eu le décès de Naïma que je considère comme un meurtre. Je suis sûre que si des soins avaient été faits au bon moment, elle serait encore en vie.

Céline Boussié, poursuivie en diffamation pour avoir dénoncé des maltraitances graves sur des enfants et jeunes adultes handicapés dans le Gers, est à Angoulême vendredi. C'est la première lanceuse d'alerte à avoir été relaxée en France.

Quand avez-vous choisi de dénoncer ces faits?

Si je n'arrêtais pas, j'avais peur que cette violence institutionnelle me happe, peur de devenir un monstre. C'est ce qui m'a fait dire stop. En 2010, j'aurais pu quitter mon poste mais je n'ai pas eu le courage. J'étais seule avec mes deux filles. J'ai tout noté, accumulé des preuves pour dénoncer. Je suis quelqu'un d'obstiné, mais je ne savais pas que j'étais devenue une lanceuse d'alerte.

Ces dénonciations vous ont plongée vers une «mort sociale»: problèmes financiers, saccage de votre jardin, harcèlement.

Je savais que ce serait compliqué, mais je n'avais jamais imaginé ce stade de violences. Un été, les soignants qui étaient contre moi sont allés jusqu'à placarder une photo de moi et à jouer aux fléchettes.

Qu'est-ce qui a été le plus dur?

La solitude parce qu'au début, j'étais seule. J'ai alerté la direction bien sûr mais aussi le CHSCT et FO, mais je n'ai jamais eu de réponse. Au contraire, j'ai été encore plus placardisée. Je n'ai jamais dit



Céline Boussié a remué ciel et terre pour qu'éclate la vérité et mène aujourd'hui un combat pour que les personnes fragiles soient traitées avec dignité.

à mes collègues que j'allais dénoncer publiquement ces maltraitances, ça se serait retourné contre moi. J'ai toujours su que mon salut ne viendrait pas de l'intérieur. Alors je me suis tournée vers la CGT à l'extérieur. Puis j'ai écrit au ministère, au gouvernement, à des associations, on a été médiatisés, on a activé tous les leviers possibles avec mon comité de soutien. Une fois licenciée, j'ai poursuivi mon combat. J'y passais mes journées, mais je n'avais plus rien pour vivre. J'ai eu très peur que les services sociaux m'enlèvent mes enfants.

Vous pointez les lacunes dans l'attitude des autorités.

Plus que des lacunes. Une démission certaine des pouvoirs publics et des politiques. Le directeur de l'ARS du Gers m'a dit que le dossier était trop important pour lui, qu'il transmettait à l'ARS Midi-Pyrénées qui a botté en touche. Ça m'a mise en colère, révoltée, je ne comprenais pas. L'ARS aurait dû porter plainte. On m'a poursuivie pour avoir dénoncé ces faits, mais leurs auteurs, la direction, ne l'ont jamais été. Il n'y a eu aucune mise en examen (2). Quand tous les recours seront épuisés en France, on emmènera cette histoire à la Cour européenne des droits de l'homme. Ca aurait été des enfants lambda, vous auriez eu des milliers de manifestants dans les rues. Personne ne fait rien car il s'agit d'enfants vulnérables. Il faut qu'il y ait une condamnation pour l'exemple.

Qu'avez-vous laissé dans ce combat? Je n'ai rien perdu. Il a été d'une richesse morale que je ne peux pas mesurer. Le matin, je peux me regarder dans une glace, je suis en paix avec moi-même, avec mon éthique. Même si d'un point de vue matériel, je n'ai plus de boulot, que mon nom est associé à ce dossier, ce qui constitue un frein à ma recherche d'emploi, que c'est financièrement compliqué et que l'une de mes filles est sortie fragilisée. Mais j'ai aussi rencontré mon compagnon et l'on va se marier en 2020. Ma vie se reconstruit.

Vous êtes aussi devenue une femme engagée, militante.

Avec mon comité de soutien, on a formulé des propositions. On a écrit à l'ONU, sans juriste, sans avocat, le rapporteur nous a remerciés. On demande qu'il existe une autorité de contrôle des établissements indépendante de l'État, à la différence des ARS, que les délits de «maltraitance institutionnelle» et «prise en charge inadaptée» soient inscrits dans le code pénal. Pour protéger les lanceurs d'alerte, on a aussi créé la maison des lanceurs d'alerte, une plateforme qui permet d'offrir à chaque lanceur d'alerte un accompagnement financier, social, juridique, professionnel. Mais notre salut viendra de l'Europe [un projet de directive censée protéger davantage les lanceurs d'alerte de toute l'Union européenne est en discussion depuis avril 2018, NDLR].

(1) Invitée par l'association Attac et la librairie Cosmopolite, elle sera accueillie à 18h30 à la Maison des Peuples et de la Paix, impasse Marengo. (2) La direction de l'établissement a, depuis, changé.

Christian Daniau

Président plein champ

Il a été élu lundi à la tête de la chambre d'agriculture de la Charente
 Christian Daniau veut «remettre l'agriculture au milieu du village»
 Rencontre avec un bourreau de travail, passionné d'expérimentation.



Le quinquagénaire, céréalier à Puyréaux et Saint-Clers-sur-Bonnieure, prend la tête de la chambre d'agriculture avec un défi: faire parler positivement de l'agriculture et des agriculteurs.

Photo Majid Bouzzit

Myriam HASSOUN

e matin, il est debout à 5 heures au plus tard. Il faut bien des journées à rallonge à Christian Daniau pour lui permettre d'accomplir toutes ses tâches. Agriculteur, il exploite 170 hectares en grandes cultures entre Puyréaux et Saint-Ciers-sur-Bonnieure avec son épouse Claudine. Elu, il siège au conseil municipal de Puyréaux pour un quatrième mandat consécutif. Adhérent à la FNSEA depuis vingt ans, il anime la commission grandes cultures et il est administrateur pour les deux Charentes de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux.

Comme si ça ne suffisait pas, il a été élu lundi président de la chambre d'agriculture de la Charente. Signant la reconquête par la FNSEA de l'institution, gagnée il y a six ans par la Coordination rurale. Trente voix seulement ont permis à la «Fédé» de remporter la majorité cette fois-ci. Pas de quoi fanfaronner pour Christian Daniau. «Mais c'est une victoire méritée par rapport à l'engagement que l'on a tous eu dans la campagne», tient à dire celui qui signale tout de suite le collectif dans sa démarche, passée comme

En dates

17 octobre 1966. Naissance de Christian

Daniau à Angoulême.

1987. BTA et BTS
à L'Oisellerie
à La Couronne. Après
l'armée, il est embauché
chez Ciba-Geigy comme
commercial, secteur
Poitou-Charentes
et Val-de-Loire.

1995. Claudine Daniau, son épouse avec laquelle il aura trois enfants, reprend l'exploitation familiale à Saint-Cierssur-Bonnieure.

1998. Le couple adhère à la FNSEA.

2002. Reprend une exploitation céréalière de 70 hectares à Puyréaux.

2012. Création de l'EARL avec Claudine Daniau.

4 mars 2019.

Élu président de la chambre d'agriculture de la Charente.

à venir: c'est en coalition avec les Jeunes Agriculteurs (JA) que la FNSEA 16 a gagné la Chambre. À 52 ans, Christian Daniau s'apprête donc à endosser une nouvelle mission. «Pas une charge», promet l'agriculteur qui a engagé son fils aîné, Pierre-Louis, ingénieur, pour le remplacer dans les champs du-rant sa mandature. Pour le céréalier, la Chambre fait face à un défi majeur: «Remettre l'agriculture au milieu du village, redonner sa place à la première économie du territoire.» Et pour cela, il y a un corollaire: donner envie aux jeunes d'exercer le métier. Car les champs ne font plus rêver.

«Faire évoluer les choses»

Christian Daniau, lui, a eu l'agriculture chevillée au corps dès tout petit. «J'ai toujours voulu faire ça.» Deuxième d'une famille de six enfants, dont quatre sont devenus exploitants agricoles, il a grandi dans la ferme familiale à Blanzaguet dans le Sud-Charente. «Mes parents m'ont donné le goût du travail de la terre et des animaux. Je suis un passionné de vaches laitières.»

BTS à L'Oisellerie en poche, Christian Daniau a pourtant mis longtemps à prendre la tête de sa propre exploitation. Après l'armée en 1987, il est devenu techniIl faut remettre l'agriculture au milieu du village, redonner sa place à la première économie du territoire.

cien et commercial auprès du grand groupe chimique Ciba-Geigy: il vend, lui, des semences aux agriculteurs, négociants, coopératives. Une expérience qu'il ne renie pas. «Ça m'a permis d'aller sur le terrain, à la rencontre des gens.» Il y développe son goût pour le relationnel, l'écoute, l'ouverture, promet-il. Avant de préciser: «Je suis ouvert, mais je ne fais pas la girouette.»

Sa femme reprend l'exploitation familiale en 1995 à Saint-Ciers. En parallèle, ce bourreau de travail prend la suite d'un agriculteur à Puyréaux en 2002. Tout en restant commercial à mi-temps. «140 hectares à deux, ce n'était pas suffisant pour se dégager un revenu.» Une option qui a un revers: il n'est pas souvent à la maison. En 2012, Christian Daniau fait son choix: ce sera la terre. «Et aussi voir no-

tre petite dernière grandir», souligne Claudine Daniau.

Dès 1998, le couple s'est engagé auprès de la FNSEA. Le céréalier y a vu l'occasion d'agir, tout autant qu'en siégeant au conseil municipal ou au comité des fêtes de sa commune. «C'est de l'intérieur qu'on fera évoluer les choses, pas en aboyant de la niche.» Les critiques et l'image parfois désastreuse de la FNSEA dans l'opinion, Christian Daniau les balaie: «La Fédé est à l'image des gens qui sont sur la liste avec moi: engagés, passionnés, qui connaissent les dossiers.»

Avec son équipe, il a six ans devant lui pour mettre en place un projet sur lequel ils ont travaillé durant deux ans et qui englobe tout, de la transmission des exploitations à la réduction de l'utilisation des pesticides. Même pas peur pour Christian Daniau qui a un mot à la bouche: «PO-SI-TIF!» Déjà, il veut organiser rapidement un grand débat sur «la place de l'agriculture dans la société».

Il y a quelques jours, il a rencontré Xavier Desouche, à qui il a succédé lundi. Les deux hommes ont échangé sur la charge de président. «On a des valeurs communes», confie seulement Christian Daniau. Avant de lancer, comme on empoignerait une bêche: «Maintenant, il faut se mettre au travail.» Ce n'est pas ça qui manque. ■ Le remplacement des canalisations d'eau potable entre la station de pompage du Lavoir et le réservoir du Breuil débute lundi
 ■ Nécessaire mais contraignant.

Champ-de-Foire: trois mois de chantier et de déviations

Marc BALTZER
m.boltzer@chorentelibre

poilà une bonne nouvelle pour toute l'agglo. Ces trois prochains mois, Véolia (1) va remplacer 1,6 km de canalisations d'eau potable gratuitement. Celles qui vont de l'usine de pompage du Lavoir (près de la Maison blanche) au réservoir du Breuil, au Champ-de-Foire. Elles relient ces équipements mais pas les particuliers, qui ne subiront aucune coupure, sauf accident. La pose de ce gros tuyau de fonte de 30 centimètres de diamètre, entre un et deux mètres de profondeur, coûtera 811.000€ à la société, alors qu'elle n'était pas prévue au contrat.

La collecte des déchets interrompue

«En reprenant la compétence [d'eau potable à la place de la Ville en 2017] nous avons considéré qu'il y avait moyen de rééquilibrer ce contrat: ce qui nous était reversé ne nous permettait pas d'investir», a expliqué le vice-président de l'agglo en charge de l'eau, Mickaël Villeger. Or, Grand Cognac compte notamment restaurer tous ses châteaux d'eau ces prochaines années (dont les trois de Cognac). Et cette portion de canalisation étant en mauvais état, elle aurait de plus ré-



es apérations débutent lundi place du lavoir sans grande conséquence sur le trafic durant la première semaine

duit les bénéfices sanitaires attendus des nouveaux réservoirs.

Mais en contrepartie, les habitants du Champ-de-Foire subiront trois mois de chantier. La première semaine sera quasi indolore. Mais dès mi-mars, des déviations seront tracées autour des secteurs en travaux (lire ci-dessous). Les plus conséquentes serviront à éviter la rue de la Pyramide, en mai, et le carrefour du boulevard de Chatenay, durant les vacances de Pâques. La nuit et les week-ends, les rive-

La nuit et les week-ends, les riverains seront autorisés à circuler sur le chantier. Enfin, la collecte des ordures sera interrompue par petits bouts, avec la pose progressive de collecteurs. Quant aux éventuels dégâts de chantier, un huissier missionné par l'entreprise a filmé l'état des façades en cas de contestation. En fonction de l'avancée de l'opération, les itinéraires précis des déviations seront affichés en mairie et sur le site internet de l'agglo (www.grand-cognac.fr).

(1) Titulaire de la délégation de service public sur l'eau potable à Cognac jusqu'en fin d'année.

L'avancée des travaux, rue après rue

L'opération débute lundi place du Lavoir (1) pour remonter les rues de la fontainer d'Enfer (2) et de l'Atrie (3) fin mars. Les travaux profiteront ensuite des vacances de Pâques pour attaquer la traversée du boulevard de Chatenay, très passant (4), avant de revenir à l'allée Guy-Gauthier fin avril (5). Puis la rue de la Pyramide sera abordée en trois phases (6) de mirmai à fin mai. Au même moment, la rue de Chatenay (7) sera connectée, avant d'attaquer celle de Melbourne (8) et les raccordements au réservoir. Fin prévue le 21 juin.



Et après? Le pont de Chatenay!

En septembre débutera l'autre gros chantier du quartier: la destruction et la reconstruction du pont de Chatenay, menée par le Département (lire notre édition du 25 octobre). Pendant dix mois, une déviation sera installée, à côté de laquelle celles des prochains mois auront l'air minuscules. Elle devrait orienter les 5.200 véhicules quotidiens de l'axe vers Saint-Jacques ou Boutiers.

En vue Les femmes tiennent



Corine, nouvelle sensation disco, est en concert aux Abattoirs avec Suzanne autre révélation française. Repro C

ognac se met à l'heure des femmes ce vendredi, jour de célébration internationale s'il en fallait un, avec un programme d'animations qui leur est consacré. Des rendez-vous, gratuits ou payants, dont un dimanche également. Tour d'horizon. Apportez votre sandwich, le café ou le thé est offert au Musée d'art et d'histoire qui propose à 12h30 une visite guidée autour des parures et objets de charme issus des collections (45 mn, réservation obligatoire au 05.45.32.66.00, 2.50 € De 17h à 21h, la Fondation Martell ouvre ses portes avec au menu, dégustation de thés (17h), conférence sur l'excision (18h) et projection du film «Fleur du désert» à 19h (gratuit sur réservation au 05 45 36 33 51). En soirée, Les Abattoirs se conjuguent à leur tour au féminin avec sur scène deux révélations musicales de l'année. Corine et Suzanne. Dimanche, c'est le service Ville d'art et d'histoire qui s'v colle dans le cadre d'une visite Opni (Objet patrimonial non identifié), à 15h. Son thème, «Où sont les femmes?», pour un parcours «féministe» à la rencontre des Cognaçaises célèbres, mais aussi des représentations de la Femme dans la ville (RDV couvent des Récollets 1h30, 4,50€. 05.16.45.00.17.). Les hommes sont bien entendu les bienvenus aussi.

Social

Gilets jaunes: un défilé costumé taille XS



Vers 16h, la vingtaine de manifestants a commencé à rentrer vers le rond-point de Crouin, son point de départ, sous escorte policière.

ne vingtaine de personnes ont défilé dans les rues de la ville, hier après-midi à l'appel de l'un des groupes de gilets jaunes de Cognac.
Lancé sur le réseau Facebook, ce défilé «masqué» programmé le jour du mardi gras a été entendu par 22 personnes, la taille du cortège en milieu d'après-

midi. Le groupe, qui avait annoncé sa démarche en préfecture, a pris le départ du rond-point de Crouin après 14h pour rejoindre la place François-Ist via Saint-Jacques, avant de rentrer par l'avenue Firino-Martell, la rue Basse-Saint-Martin et le quartier de Crouin, où une réunion devait se tenir en soirée au pavillon des Borderies.

France Monde

ACTUALITÉS

C'est le nombre d'entreprises (sur 1.400 appelées à publier jusqu'au 1" mars leur index de l'égalité hommes-femmes) «en alerte e» pour l'instant, c'est-à-dire sous la barre des 75 points sur 100. En deçà des 75 points, l'entreprise a trois ans pour améliorer la situation, sous peine de sanctions financières qui pourraient aller jusqu'à 1% de la

masse salariale. Engie et Thalès sont dans ce cas. À l'inverse, «trois entreprises ont entre 99 et 100 points: Sodexo, la Maif et CNP», selon la ministre du Travail Muriel Pénicaud.

2019, «l'année de l'industrie»?

■ Le gouvernement veut doper l'attractivité de l'industrie française et compte faire de 2019 l'année de la «French Fab»

Une ambition qui tombe dans un contexte difficile pour plusieurs sites industriels.

otre principale difficulté aujourd'hui (...) c'est le manque d'at-tractivité de l'industrie, notre principal manque de compétitivité vient du fait que nous n'arrivons pas à recruter dans l'industrie parce que l'image de l'industrie est dégradée», a déploré lundi la secrétaire d'État à l'Économie Agnès Pannier-Runacher, en lancant l'initiative «2019, année de la French Fab», soulignant qu'«aujourd'hui, 50.000 emplois indus-

triels ne sont pas pourvus». Lancée fin 2017, la «French Fab» passe donc à la vitesse supérieure cette année avec une tournée de 60 dates à travers la France, au cœur des «territoires d'industrie», destinée à promouvoir l'industrie, susciter des vocations chez les jeunes, proposer des offres d'emploi et co-construire l'industrie de demain.

«Le premier point de blocage au-jourd'hui des PME, des ETI, du monde des grands groupes, c'est l'ab-

sence de candidats qui les conduit à la ministre. Le directeur général de Bpifrance, Nicolas Dufourcq, lui a fait écho en appelant à «la révolution culturelle de l'image de l'industrie». Il a évoqué une «concentration d'initiatives» en 2019 comme des prêts ou un dispositif de «volontaires territoires d'entreprises», qui doit permettre à des jeunes diplômés de travailler un an auprès de dirigeants de PME, avec un premier objectif d'en intégrer un millier.

«C'est un effort collectif que nous devons faire», a confirmé le prési-dent de France Industrie Philippe Varin. La compétitivité reste née moins «notre obsession», a-t-il ajouté: «Dans la mondialisation telle qu'elle existe aujourd'hui, nos entreprises doivent voir leurs charges baisser (...) notamment sur les impôts de production qui restent un boulet pour l'industrie.»

Outre la «French Fab», le ministère de l'Économie a recensé une série d'événements, dont la Semaine de l'Industrie du 18 au 24 mars et la présence sur de grands salons (Global Industrie Lyon cette semaine, Hanovre en avril, Le Bourget en juin). Un désir affirmé de relancer l'industrie française alors que le secteur semble perdre des couleurs en ce début d'année, entre les déboires de l'usine Ford de Blanquefort en Gironde, de l'aciérie Ascoval dans le Nord, des fonderies du Poitou dans la Vienne, de deux usines Saint-Louis Sucre et de deux pro-

Deux sucreries Saint-Louis vont fermer

L'industriel Saint-Louis Sucre, filiale depuis 2001 de Südzucker, a annoncé mi-février la fermeture de deux de ses quatre sucreries er France en 2020 ainsi qu'une vaste réorganisation pour faire face à une baisse des cours du sucre, ce qui se traduirait par 130 suppressions d'emplois. Les sites de Cagny (Calvados) et Eppeville (Somme) sont visés. Hier, le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume a Jugé «inacceptable» la décision «unilatérale» de l'industriel allemand Südzucker de fermer ces deux sucreries et va lui ademander des comptes» quand il le rencontrera la semaine prochaine avec Bruno Le Maire Pour le ministre de l'agriculture Didier Guillaume, «cette situation est absolument dramatique, dans la mesure où il y a en France une volonté de la filière sucrière, et notamment betteravière, d'aller de l'avant et de se restructurer; la fin des quotas sucriers nous pose un





Ford: le plan social lancé à Blanquefort

Le processus de fermeture de l'usine Ford de Blanquefort (850 salariés) s'est enclenché hier après l'approbation par l'administration du Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). La CGT de cette usine qui produit des boîtes de vitesse près de Bordeaux a aussitôt annoncé son intention de contester ce plan devant le tribunal administratif. «Le PSE n'a aucun fondement, aucune justification économique», a dénoncé le syndicat. «Ce que le gouvernement n'a pas pu faire ou pas su faire ou pas voulu faire,

Alors que le gouvernement s'est beaucoup impliqué dans ce dossier, sans grand succès, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a annoncé que Ford allait payer, en plus du coût du plan social «généreux» et aprotecteur des salariés» qu'il a estimé à 165M€, 20M€ supplémentaires pour la «réindustrialisation» du site. Aux termes du PSE, entre 300 et 400 salariés - selon des sources syndicales - pourraient être éligibles à la

préretraite. Quelques dizaines d'autres seraient reclassés dans l'usine voisine GTF, codétenue par Ford et le Canadien Magna. Le reste, environ 400 à 500 salariés, devrait être licencié avec deux à trois ans d'accompagnement et de couverture chômage, selon les syndicats. Le PSE, selon des sources proches du dossier, porterait sur une moyenne de 190.000 euros par salarié Un chiffre contesté par les syndicats, pour lesquels ce «budget» moyen masque en outre de fortes disparités

Safran aurait du mal à s'implanter

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a déclaré hier qu'il allait «regarder point par point les difficultés» que rencontrerait le groupe aéronautique Safran pour nter deux usines en France Lors de la présentation des résultats financiers annuels de Safran le 27 février, le PDG Philippe Petitcolin (Photo AFP) avait exprimé ces difficultés: «Ce n'est pas facile d'ouvrir une usine en France, il faut vraiment en avoir envie. La solution de facilité serait d'investir à l'étranger, où on me proposerait des aides et où je serais accueitli à bras ouverts. J'éprouve beaucoup plus de difficultés à investir en France (...). Rien n'est fait pour aider l'industriel à investir en France. Et je ne peux pas vous confirmer qu'on y arrivera.»



«Nous devons lever les obstacles à l'installation de ces usines», a déclaré hier le ministre. «Je souhaite faire tout le nécessaire (...) pour que la première usine, celle qui doit s'installer d'ici quelques mois, puisse ouvrir en France et pas ailleurs», a dit le ministre, qui espère «dans les prochaines semaines» pouvoir «préciser quelles sont (les) intentions» de Safran «au moins sur l'un des deux projets, celui qui est le

L'aciérie Ascoval de Saint-Saulve en sursis

incapable de réunir les fonds nécessaires, les 281 salariés de l'aciérie Ascoval de Saint-Saulve (Nord) ont obtenu le 27 février dernier un délai d'un mois jour pour jour pour trouver un nouveau repreneur. Le groupe sidérurgique n'est pas parvenu à réunir les 35M€ qu'il s'était engagé à

apporter lors de la validation de la reprise en décembre. La ambre commerciale du tribunal de grande instance de Strasbourg a ainsi répondu positivement aux souhaits de l'État qui s'est donné lui aussi

devenu un marqueur de la politique industrielle du quinquennat Macron.

our le PDG d'Ascoval, Cédric Orban, cette décision apermet de maintenir une relation avec nos fournisseurs, nos clients et de payer nos

salaires au nom d'Ascovalu «Certains industriels se sont remanifestés» et l'aciérie a gagné «six nouveaux clients», restant atotalement crédibles tandis que «l'État aussi a clairement affiché son soutien à

tout investisseur privé»

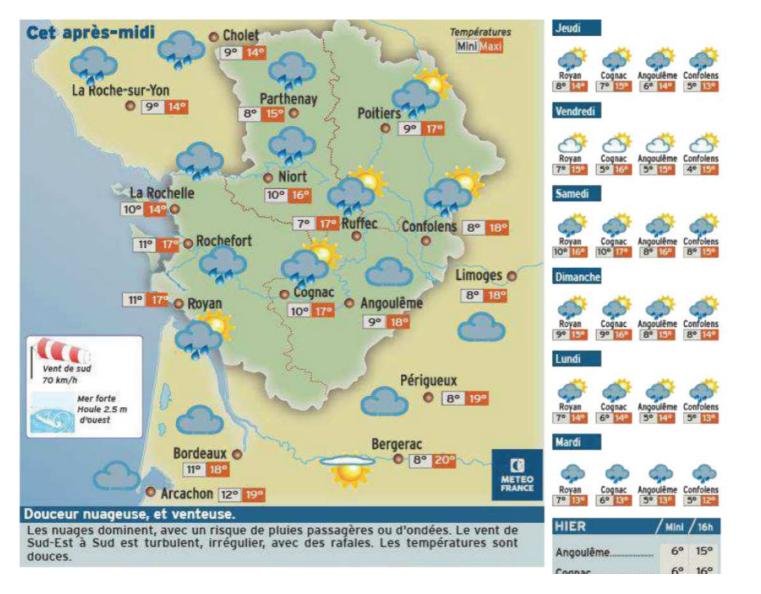
Fonderies de la Vienne: trois repreneurs en lice

Trois candidats sont en lice pour la reprise groupée des deux sous traitants automobiles de Renault, les Fonderies du Poitou Fonte (FPF) et l'usine mitoyenne Saint-Jean Industries Alu, basées à Ingrandes-sur-Vienne. Le tribunal de commerce de Lyon se prononcera le 19 mars pour la reprise de Saint-Jean Industries Alu, et celui de Poitiers, le 21 mars, pour celle de FPF. La Justice commerciale a deux options, «statue nitivement sur le sort des deux usines ou prolonger la période de redressement», a précisé l'avocate des salariés M° Malika Ménard. FPF (408 emplois) qui fabrique des blocs moteurs, a été placé en redressement judiciaire en février 2019

et Saint-Jean-Industries Alu (350 emplois) en novembre 2018. Les trois candidats sont: la société allemande Schrüfer qui reprendrait 310

salariés en CDI sur les deux usines l'Américain Sekco prêt à reprendre 335 salariés de FPF et 244 de St-Jean-Industries Alu; et enfin la société anglo-indienne Liberty House, dont on ignore les détails de l'offre groupée.





FISCALITÉ Faute d'accord européen sur l'imposition des géants du numérique, les États sont condamnés à agir seul. La France dévoile son projet ce matin

Yann Saint-Sernin y.saint-sernin@sudouest.fr

n les appelle les Gafa. Comprendre : Google Apple Facebook Amazon. Le terme désigne en réalité les multinationales du numérique, pour la plupart américaines. Dans quelques mois, elles pourraient, pour la première fois en Europe, faire l'objet d'un impôt dédié. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire présente, ce matin, en Conseil des ministres son projet de loi de taxe sur les entreprises du numérique. Il s'agira d'une initiative unilatérale de la France, faute d'accord européen.

Que prévoit le projet de loi pour les Gafa?

Le projet consistera à taxer à 3 % le chiffre d'affaires réalisé en France des multinationales du numérique. Sur le calcul de l'assiette, le gouvernement marche évidemment sur des œufs. Il s'agit de compenser (en partie) les mécanismes d'optimisation fiscale qui permettent à ces grands groupes d'échapper à l'impôt, sans pour autant pé naliser les entreprises de petites tailles qui ne pratiquent pas ces montages. L'idée est donc de réserver cette taxe « spéciale » aux entreprises du numérique réalisant plus de 750 millions de chiffre d'affaires dans le monde et 25 millions en France. Une manière d'épargner les jeunes et petites pousses, notamment françaises. En tout, une trentaine de sociétés seraient concernées : Google Facebook Amazon Apple, mais aussi Uber et une entreprise française, Criteo.

2 Pourquoila fiscalité des Gafa pose problème?

Ni les conventions fiscales internationales, ni les codes des impôts n'ont été conçus pour l'activité des géants du numérique. Leur modèle, presque entièrement dématérialisé, basé sur la collecte de données, passe essentiellement sous les radars des services fiscaux. Il leur permet d'utiliser à plein régime des stratégies d'évitement de l'impôt, déjà employées par d'autres multinationales.

Ainsi, une entreprise comme Google qui déploie son activité sur l'ensemble de l'Europe déclare l'essentiel de ses bénéfices en Irlande, où se situe sa maison mère. Via des règles spécifiques applicables dans ce pays, elle les évacue vers les Bermudes où cet argent n'est pas imposable.

En clair, en 2017, Google n'a payé en France que 14 millions d'euros d'impôts. Facebook lui, ne s'est dé-

lesté que de 1,9 million. Des chiffres évidemment sans rapport avec l'activité de ces mastodontes sur notre territoire. La voie fiscale paraissait jusqu'à présent bouchée. Le fisc, es timant que la ficelle était un peu grosse a bien tenté de redresser Google. Mais la justice a mis son veto, estimant que l'« établissement stable » de la firme en Europe (celui imposable au regard du code des impôts) se situait bien en Irlande. Ne pouvant taxer les bénéfices qui s'évadent en Irlande, la France voudrait donc tenter d'imposer le chiffre d'affaires.

3 Pourquoi la France fait cavalier seul?

Tout le monde s'accorde sur le fait que seule une refonte du système fiscal au niveau de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), ou a minima de l'Europe, à l'aune des modèles économiques liés au numérique, pourrait efficacement instaurer une juste contribution de ces nouveaux géants. Mais un tel chantier requiert l'unanimité des pays concernés. Au niveau des 127 pays de l'OCDE, les négociations durent depuis des années.

En Europe, l'idée d'une taxe Gafa, dont s'est inspiré le projet français, se heurte également aux intérêts égoïstes des États. Par exemple, l'Allemagne, au regard des propensions protectionnistes de Donald Trump redoute une riposte des Américains à grand renfort de taxes douanières sur leurs exportations d'automobiles. L'Irlande, les Pays-Bas ou encore le Luxembourg se

En 2017, ré
Google pr
n'a payé en Prance que 14 millions d'euros ter
d'impôts fis

sont développés en instaurant des régimes fiscaux préférentiels pour ces sociétés, au risque de se faire qualifier par certains observateurs de « paradis fiscaux ». En re tour les multina-

tionales se sont installées sur leurs territoires. Ces pays sont donc hostiles à des mesures susceptibles de défavoriser leurs hôtes.

Le pari affiché de Bruno Le Maire est donc de peser sur ces négociations, notamment en mettant ces ftats face à leurs responsabilitésvisà-vis de leurs opinions publiques. Mais les dernières négociations à Bruxelles laissent peu d'espoir avant des années.

Plusieurs autres États européens comme l'Italie ou l'Autriche annoncent des initiatives pour arracher un peu d'impôts aux Gafa. Mais en ordre dispersé.



4 Querisquela France avec cette démarche?

Cette taxe à l'adresse de sociétés dont la puissance financière dépasse parfois celles de certains petits États devrait susciter quelques remarques de la part de ces industriels, capables de mobiliser des cohortes d'avocats spécialisés. Le risque est d'abord politique pour l'exécutif qui pourrait voir sa taxe inapplicable ou embourbée dans des procèdures si les juristes de Google trouvaient des failles dans le texte. Les firmes se chargeront probablement de vérifier auprès du Conseil constitutionnel, à l'aune du principe d'égalité devant l'impôt, la légalité d'une taxe écrite pour eux.

Nul doute, par ailleurs, qu'une entreprise comme Amazon ne manquera pas de rappeler qu'elle emploie près de 2 000 personnes en France. Reste également à voir quelle serait la réaction des États-Unis qui n'ont pas l'habitude de trembler au moment de chercher les turpitudes des sociétés européennes et de les condamner en cas de manquements. À moins que les Gafa ne considérant que la note étant peu salée au regard de leurs bénéfices, l'occasion est finalement trop belle pour instaurer un « solde de tous comptes »...

Pour les Gafa, la note sera douce

« Un pied dans la porte. » C'est ainsi que, pudiquement, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, qualifie le projet de taxe Gafa, conscient sans doute que passé au tamis des données publiquement accessibles, le rendement de 500 millions d'euros envisagé laisse les grandes firmes du numérique encore très loin du taux d'imposition auquel est astreinte une classique PME.

Faute de pouvoir lutter contre les dispositifs d'optimisation fiscale, basés sur la migration des bénéfices vers des pays fiscalement accueillants, le gouvernement entend corriger (un peu) œt évitement de l'impôt en créant une nouvelle taxe basée sur le chiffre d'affaires (CA). Soit directement à la source des transactions, dans le pays où elles ont lieu.

Mais l'estimation de ce CA sur ces activités numériques et dématérialisées relèvera probablement, elle aussi, du casse-tête. Et déterminer leur localisation ne sera pas, non plus, chose aisée.

Pour s'en convaincre, on peut se pencher sur les chiffres déclarés par ces géants du numérique (voir l'infographie ci-contre).

Apple, par exemple déclare réaliser en France environs 800 millions de CA. Mais les experts évaluent le réel à 3,9 milliards ! Selon les données du Syndicat des régies publicitaires, les revenus de Google tirés de la publicité se monteraient à près de 2 milliards d'euros. Sauf que la firme ne déclare en France que 325 millions de CA. Twitter, pour sa part, déclare 12,3 millions d'euros. Mais des estimations le placent plutôt autour de 70 millions ! Quant à Netflix, c'est encore plus simple : il déclare un chiffre d'affaires français de zéro euro !

En clair, les batailles entre les services fiscaux et les firmes pour établir la juste estimation du CA s'annoncent épiques. Et probablement coûteuses. Ce qui pourrait faire balsser significativement le rendement de cette taxe qui, à ce stade, ne devrait être que symbolique. L'avenir dira si ce symbole marque un premier pas vers la construction d'une fiscalité du numérique ou, au contraire, le simple habillage de l'entérinement des pratiques existantes...

ET LES AUTRES.

Les entreprises du numérique ne sont pas dépositaires des techniques d'optimisation fiscale agressives. À ce stade, si c'est bien à l'économie numérique seule que s'appliquera le projet de loi, force est de constater que les multinationales classiques utilisent elles aussi des montages sophistiqués pour réduire leur note, souvent en faisant voyager leurs bénéfices vers des pays fiscalement accueillants, McDonald's, Starbucks mais aussi des entreprises françaises comme Total sont accusées d'y avoir recours : rescrits fiscaux, utilisation des royalties pour transférer les bénéfices, prix de transferts, mécénat ciblé... Autant de techniques utilisées en toute légalité. Du moins tant qu'un tribunal n'en a pas jugé autrement. Selon l'une des estimations les plus basses menées par des chercheurs de l'Université des Nations-Unies, le coût pour la France de l'optimisation fiscale des entreprises s'élèverait à 18 milliards par an. La Commission chiffre cette perte à 70 milliards à l'échelle de l'Europe.



« Le pire serait encore de ne rien faire »

Selon Éric Vernier, maître de conférences à l'Université du littoral Côte d'Opale, l'optimisation fiscale des Gafa coûterait entre 4 et 8 milliards

« Sud Ouest » Cettetaxe inauguret-elle une nouvelle ère de la lutte contre l'optimisation fiscale?

Éric Vernier On sent bien qu'on tente de répondre à une pression de l'opinion publique, surtout après la suppression de l'ISE Il ya quelques années lorsque les chercheurs et les journalistes dénonçaient la situation de ces multinationales qui ne paient presque pas d'impôt, on prêchait dans le désert. Aujourd'hui, la question des inégalités fiscales est insupportable pour une grande partie de la population. Le consentement à l'impôt est menacé et c'est catastrophique car c'est la base de notre vie démocratique. Il ne s'agit pas tant d'une répartition des richesses que d'une répartition de l'impôt. À ce stade, le pire serait encore de ne rien faire.

Pour autant, je reste méfiant. Le calcul du rendement de 500 millions annoncé par le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire me paraît un peu simpliste.

Pourquoi ?

Les Gafa vont payer 10 à 20 % de l'assiette normale. Quand on parle de 3 % du chiffre d'affaires (CA), c'est 3 % des miettes! Car cette loi ne remet pas en cause les mécanismes d'optimisation qui permettent d'évacuer une grande partie du CA réel hors de nos frontières. En toute légalité, ce qui est déclaré en France et qui sera taxé est, sans doute, six à huit fois moins que ce que génèrent leurs activités dans notre pays.

Comment calcule-t-on le chiffre d'affaires réel des Gafa?

Nous parlons de produits dématérialisés. Il est donc difficile de savoir où ont été réalisés les revenus. La méthode la plus éprouvée consiste à regarder le CA mondial et de le rapporter au poids de l'activité Web de ces sociétés en France. On obtient des chiffres sans comparaison avec ce qui est déclaré.

Cette taxe est un peu un accord amiable?

D'une certaine manière, cela ressemble un peu à une négociation qui ne dit pas son nom!

Que coûte à la France l'optimisation des géants du numérique ?

En 2012, j'avais estimé les pertes liées aux quatre principaux, a minima, à un milliard par an. Aujourd'hui, on est au moins dans une fourchette de 4 à 8 milliards pour l'ensemble des multinationales du numérique. Si vous ajoutez toutes les multinationales qui pratiquent aussi l'optimisation fiscale agressive, mais qui ne sont pas concernées par la loi, comme Starbuck, McDonald's ou Total, les chiffres sont vertigineux.

Les Gafa n'ont donc pas intérêt à contester cette loi?

Ils peuvent, en effet, considérer que

la note n'est pas très élevée. Mais ils peuvent aussi déployer des bataillons d'avocats pour asphyxier ce petit pays qui se pique de les taxer un peu! En termes d'image ce ne serait pas très bon.

Ils peuvent aussi redouter que l'initiative française mobilise les opinions publiques des autres pays européens et qu'elle ne soit qu'un premier pas vers une taxation plus dure en Europe. Beaucoup de choses vont dépendre de la façon dont sera relayée cette initiative par les médias européens, car définitivement, sur ces questions, seule l'opinion publique peut faire bouger les choses. C'est un peu la stratégie affichée par Bruno Le Maire. Le problème c'est qu'en ce moment, la France n'a pas une bonne image en Europe. Et une posture de chevalier blanc peut aussi déclencher des effets boomerangs. Je pense notamment à l'Italie avec qui les relations sont tendues.

Les Gafa éva cuent des milliards vers les paradis fiscaux. Que devient cetargent?

Une partie est rapatriée aux États-Unis. Le fisc américain prélève sa part, souvent à des taux faibles. Mais sur des sommes colossales...

Donc l'argent généré en France est taxé aux États-Unis?

En partie, oui! Il est probable que la taxe Gafa rapportera moins au fisc français que ce que rapporte l'acti-



Ses recherches portent sur le blanchiment et l'évasion fiscale. PHOTO DR

vité de ces sociétés en France au fisc américain. L'optimisation fiscale est soutenue par les États-Unis. On est dans des rapports de force internationaux, c'est la raison pour laquelle on ne peut avoir une lecture simpliste de ces questions.

La France, dans une Europe désunie, ne pèse rien face aux Américains qui voient d'un bon œil le maintien d'un système qui permet à leurs entreprises d'être hégémoniques. Les Allemands n'ont pas totalement tort de redouter des représailles américaines sur leurs exportations s'ils s'engagent dans une taxe Gafa. Mais à très moyen terme, on pérennise un système destructeur, pour nos finances publiques, nos entreprises et qui risque de déstabiliser nos démocraties.

Comment le vélo peut reconquérir les villes

TRANSPORT Invité de la bioconférence vendredi, Frédéric Héran vante des solutions « simples et peu coûteuses »

pécialiste des mobilités, l'universitaire lillois Frédéric Héran a écrit « Le Retour de la bicyclette ». Il donne une conférence vendredi à 20 h 30 au Texte libre.

« Sud Ouest » Est-ce qu'on peut parler d'une reconquête du vélo ? Frédéric Héran Oui, à des stades très différents selon les villes et les territoires. Le retour du vélo a commencé dans le centre des grandes villes, dans tout le monde occidental, en Europe, aux États-Unis. À Washington ou Chicago, la pratique s'accroît de 10 % par an depuis plus de dix ans. C'est aussi le cas en Amérique du Sud, par exemple à Sao Paulo. Les villes moyennes sont « décalées » par rapport à cette tendance. Dans les territoires ruraux, c'est encore plus compliqué. Dans une ville comme Cognac, ce retour commence à frémir. Il y a des signes la création d'une association de cyclistes urbains il y a trois ans en est un. Elle draine une cinquantaine de membres, ce n'est pas énorme, mais ce n'est pas si mal.

Comment la situation a-t-elle évolué ?

Il faut comprendre que Cognac a été une ville très utilisée par les cyclistes, comme toutes les villes moyennes. En France, le vélo a été massivement utilisé par les ouvriers dans les années 50-60, et encore dans certaines villes jusque dans les années 70. Il y avait des embouteillages de cyclistes! Cognac, qui a une tradition ouvrière, a dû vivre cette situation. Il suffit d'interroger les aînés. La voiture est arrivée et elle a été considérée comme un progrès. Elle libère de la contrainte de la marche ou du pédalage. Oui, le vélo, c'est fati-



Rallye cycliste en juillet 1939 à Cognac, quand le vélo était roi, e acques sosuettare nuncireues perconac



Frédéric Héran est chercheur à l'université de Lille, perme u

guant. Sauf qu'aujourd'hui, on voit les effets néfastes. On ne bouge plus assez, cela devient un problème de santé publique. L'espérance de vie est en train de stagner. C'est le principal argument du retour du vélo, plus que l'aspect économique ou écologique. Bien entendu, vous avez aussi des écolos qui défendent le vélo parce qu'il a des vertus claires.

Le vélo peut-il cohabiter avec les voitures ?

Il s'agit de quitter le tout automobile, c'est-à-dire la priorité accordée à la voiture en toutes circonstances. Quand on regarde Cognac, on voit que toutes les places sont occupées par du stationnement, comme souvent dans les villes moyennes. Quel dommage! Cela neveut pas dire qu'il faut tout enlever d'un coup. Le stationnement est un sujet sensible. Mais c'est tout de même une appropriation privée de l'espace public. Cela pose un problème.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Il y a beaucoup de choses à faire, qui peuvent être simples et peu coûteuses. D'abord, empêcher le « transit », quand les voitures traversent un quartier. Si elles entrent par le nord, elles sortent par le nord. Cela complique un peu les trajets, mais pas tellement. Il suffit parfois d'inverser un sens de circulation, poser une interdiction. Cela ne doit pas se faire sans concertation. On peut aussi mettre le double-sens pour les cyclistes, dans les rues à sens unique. On croit que c'est dangereux, mais c'est l'inverse. Cela existe depuis la fin des années 70 aux Pays-Bas, c'est vérifié. Dans toute l'Europe, je n'ai pas trouvé un seul cas d'accident mortel. Simplement parce que les gens se voient en se

Est-ce qu'un système du type Vé-

lib' pourrait marcher à Cognac ?

Non. Il n'y a pas assez de potentiel. Ce qui marche, c'est la location classique. Il peut y avoir un coup de pouce au départ de la mairie, il faut surtout associer les magasins de cycles. Il faut beaucoup de pragmatisme, y aller à petits pas, mais de façon déterminée. Ce qui compte, c'est d'avoir une vision.

Penser d'abord au piéton, puis aux cyclistes, puis aux transports publics, puis à la voiture. Cela doit se faire année après année, rue après rue. Prenez Lorient, qui est entièrement passée en zone 30, sauf quelques grands axes. Ils ont mis dix ans ày arriver. Ils n'ont fait des aménagements que quand c'était nécessaire.

À partir de quelle distance le vélo paraît accessible ?

Là, ily a un potentiel énorme. Globalement en France, la moitié des déplacements font moins de 3 km, 60 à 66 % sont inférieurs à 5 km. Pour faire 5 km àvélo, il faut 20 minutes. Avec les vélos à assistance électrique, on va à peine plus vite, mais on va deux fois plus loin. Le vélo n'est plus qu'un mode de proximité.

Recueilli par Philippe Ménard

LE PIÉTON

S'est souvenud'une phrase de feu Léon Zitrone: «Ou'on parledemoi. en bien ouen mal peu importe. L'essentiel, c'est qu'on parle de moi. » La réflexion lui est venue en voyant la vingtaine de gilets jaunes quiont défiléenville hier après-midi. L'important pour eux n'était sans doutepaslenombremaislefaitque lamobilisationcontinuemalgré tout. Ettantpissicelafaitunpeu « cheap » etdonnel impression que lemouvement.audemeurant légitime, s'essouffle, «Ca frisele ridicule », confiait plus sévèrement unobservateurau bipède.



AGENDA

AUJOURD'HUI

Cirque Claudio Zavatta. À 16 h spectade sous chapiteau chauffé, avec comme invité d'honneur le célèbre Frédéric Edelstein, ex-directeur du drque Pinder, accompagné de ses fauves, à la Croix-Montamette. A partir de 10 €. Visite du 200: 2 €.

Exposition. De 10 hà 18 h 30, objets d'Afrique noireet artisanat touarg, de Philippe Heichelbech. Les statues en bronze de Norgma Kaboré et peintures de Bernard Fradin, aux Récollets, salledu Prieuré 181, 06 27 22 45 99.

Info 16. Del 4 h 30 à 16 h 30, permanencegratuite pour faide aux CV et lettre demotivation, simulation d'entretten d'embauche, recherche de stage... Au 53, rue d'Angoulème, sans rendezvous. Tèl. C5 45 82 & 20.0.

Bridge. À 18 h 15, cous gratuits d'initiationet pour débutants au dub, 72 rue de Pons. Tél. 0545838282.

Une manifestation qui rayonne

JOURNÉE BIOLITTÉRAIRE L'événement est coorganisé par plusieurs structures vendredi et samedi

Pour sa 10° édition, la Journée biolittéraire a choisi un sujet dans l'air du temps, la place du vélo en ville. Le magasin Biocoop, qui a initié ce rendez-vous avec la librairie associative Le Texte libre, voulait en profiter pour mettre en avant une nouveauté. Il a fait l'acquisition d'un « K-ryole », un vélo spécialement équipé pour les livraisons, intégrant une glacière « Il sera opérationnel au deuxième semestre. C'est un nouveau métier pour nous, et une façon de créer de l'emploi », glisse la gérante, Dominique Barthod.

Le thème fait aussi un clin d'œil à l'accueil à Cognac de la Semaine fédérale du cyclotourisme, en août. Il rejoint le travail de l'association Vélod'vie pour la cohabitation entre cyclistes et automobilistes. Elle planche actuellement sur des « itinéraires partagés ». Une réunion se tient salle Élisa, rue du Temple, dimanche à 17 heures pour le centreville, le quartier Saint-Martin et gare, et le 24 mars, même endroit, pour Châteaubernard.

La Journée biolittéraire démarre par une balade à vélo au départ de Biocoop, vendredi à 18 heures. À 20 h 30, conférence de Frédéric Héran à la librairie le Texte Libre sur

medi, une autre promenade à vélo partira du kiosque du jardin public à 11 heures (dès 8 ans sur inscription au 05 45 32 20 52). La suite se passe au théâtre, avec un pique-nique à midi, des animations pour petits et grands à partir de 14 h 30, et le film « Wadjda », présenté par l'association Eurociné à 17 heures.

le thème : « vélo et mobilité ur-

baine, qu'en dire, qu'en penser ». Sa-

A l'assaut du château d'eau

CHANTIER Une canalisation de 1,6 km va être remplacée par Veolia. Les travaux vont durer quatre mois

Le 1^{er} janvier 2017, Grand-Cognac a repris en direct la compétence « eau potable ». L'Agglo en a profité pour renégocier le contrat liant le Syndicat d'eau et d'assainissement de l'agglomération de Cognac (Sieaac) et Veolia. « On a estimé qu'il n'était pas assez intéressant pour la collectivité, qu'il ne lui permettait pas de financer suffisamment de travaux », indique Michael Villeger, vice-président en charge de l'eau.

Pour « rééquilibrer » le contrat, Grand-Cognac a demandé à Veolia de prendre à ses frais le remplacement d'une conduite en fonte reliant l'usine de traitement de l'eau, au bord de la Charente (près de la discothèque la Maison blanche) au château d'eau du Breuil. Soit 1 600 mètres de canalisation, pour un coût de 811 000 € hors taxe.

Le chantier a été présenté hier soir au conseil de quartier du Champ de Foire. Il va générer de sé-



Michael Villeger (Grand-Cognac), Alexandre Teysseyre (Veolia) et Raphael Martinez (société sous-traitante Sade), hier. PH.M.

rieuses perturbations. Les travaux débutent ce lundi pour s'achever le 21 juin. Ils démarrent place du Lavoir puis rue de la Fontaine-d'Enfer, traversant le parc François-le en remontant l'allée de Latrie, puis rue de la Pyramide et allée Guy-Gauthier.

Lourds investissements en vue

Phase la plus délicate, la traversée du boulevard de Chatenay aura lieu pendant les vacances d'avril, pour ne pas gêner le lycée Jean-Monnet. Il restera à remonter toute la rue de Melbourne. Grand-Cognac a d'autres chantiers à mener : réhabilitation des trois châteaux d'eau (Breuil, Saint-Jacques et Saint-Gobain), le cas de la station d'épuration, épuisée « d'ici trois à cinq ans », et celui de l'usine de traitement d'eau potable, « dans les dix ans ». Ces équipements seront peut-être reconstruits ailleurs, note Michael Villéger. L'année 2019 sera aussi celle du choix pour la gestion de l'eau, le contrat avec Veolia arrivant à échéance le 31 décembre.

Ph.M.

CHÂTEAUBERNARD

Collectifinterprofessionnel des victimes de l'amiante et du travail (Cidvat). Il tiendra son assemblée générale aujourd'hui à 16 h 30, salle Jean-Tardif. Le cabinet Ledoux et associés sera représenté par M° Patrice Moehring. Réunion d'initiative locale. La ville de Châteaubernard organise une réunion d'initiative locale au Castel ce vendredi à 20 h 30 sur le thème « L'organisation de l'État et des services publics ».

Amicale des donneurs de sang. Elle tiendra son assemblée générale ce vendredi à 19 h, salle JeanTardif. À l'ordre du jour : rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, projet 2019.